

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Reprise de l'accueil du public au sein des services municipaux du Gosier : mardi 6 juillet

GOSIER, LE 2 JUILLET 2021 — Cédric CORNET, maire du Gosier informe la population que suite à la signature de fin de conflit actée le 30 juin, l'ensemble des services publics municipaux pourront à nouveau accueillir le public à compter de :

**mardi 6 juillet 2021**

**aux horaires habituels et dispositions de réception d'usage.**

L'accueil s'effectuera dans le respect des gestes barrières : port du masque obligatoire et distanciation physique.

Ainsi, les inscriptions aux activités périscolaires s'effectuent au pôle administratif de Périnet. Elles concernent : la garderie, la restauration scolaire et l'accueil de loisirs.

Les parents qui avaient déjà payé les activités périscolaires pour les mois de mars à juin 2021, bénéficieront d'un remboursement avant la fin du mois de septembre 2021, car le service n'a pas pu être réalisé en raison de la grève.

Pour tout contact, privilégiez les envois par mail à : [regieprincipale@villedugosier.fr](mailto:regieprincipale@villedugosier.fr)

Contacts :

Mairie du Gosier : 0590 84 86 86

Pôle administratif : 0590 47 05 68

Police municipale : 0590 84 09 55

Contact Presse :

- Ingrid SSOSSÉ ISMAIN | 0690 91 84 14 | [issosse@villedugosier.fr](mailto:issosse@villedugosier.fr)
- Nathalie SILVESTRE | 0690 44 51 01 | [nsilvestre@villedugosier.fr](mailto:nsilvestre@villedugosier.fr)